



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E99757

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/2010
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 18/04/2016
7 500

Raison sociale : A3 CONCEPTION

24 RUE DU DOCTEUR LANSAC
65000 TARBES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 528405178

Téléphone : 05 62 90 12 81
Portable : 06 70 12 26 42

Fax :

Siret : 528 405 178 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0080722

Site Internet : www.a3conception.com

E-mail : a3conception@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 21093671713

Responsabilité légale :

ERB JEREMY CO-GÉRANT / AUDIGANE NICOLAS CO-GÉRANT / AUDIGANE LOIC CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 21093671713

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/03/2023

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/05/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/07/2021
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	10/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	22/07/2021
o Fenêtres de toit	01/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/01/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/02/2022
o Isolation des combles perdus	01/02/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.